

## SYLLABUS

# L'ENCADREMENT DE LA PUBLICITÉ DESTINÉE AUX ENFANTS : LE MODÈLE QUÉBÉCOIS EST-IL À SUIVRE?



## RECHERCHE SUBVENTIONNÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Depuis 40 ans, la *Loi sur la protection du consommateur* interdit la publicité destinée aux enfants et prévoit des sanctions pour les annonceurs contrevenants, un régime unique au Canada. Si la loi a subi une cure de rajeunissement en 2006 afin de mieux répondre aux enjeux du contrat de consommation électronique, les dispositions concernant la publicité interdite n'ont pas été modifiées. En 2021, dans un contexte marqué par le développement des technologies de l'information, cette loi permet-elle de sanctionner toute forme de publicité à laquelle sont exposés les enfants québécois et notamment, la publicité en provenance de l'extérieur du Québec?

L'étude du modèle québécois est incontournable, car si l'interdiction de publicité destinée aux enfants a été adoptée à l'origine pour les protéger de l'exploitation dans une logique consumériste, elle connaît récemment un

nouvel intérêt dans une perspective de santé publique et pourrait bien inspirer d'autres cadres juridiques. L'interdiction de publicité alimentaire destinée aux enfants est considérée comme une mesure à privilégier pour faire face à l'incidence croissante de l'obésité infantile au Canada.

Un projet de loi a d'ailleurs été déposé en 2016 devant le Parlement pour encadrer la publicité alimentaire destinée aux enfants et ainsi offrir une protection pancanadienne des enfants, alors que l'actuel régime d'autoréglementation de l'industrie est considéré par plusieurs comme étant inefficace.

Les conférencières aborderont les limites des modèles actuels en soulignant les enjeux principaux entourant ces réflexions et proposeront des pistes de solution susceptibles de bonifier l'encadrement de la publicité au Québec et dans le reste du Canada.

### Me Edith Vézina

Professeure titulaire, membre du Barreau du Québec  
Faculté de droit, Université Laval



### Me Marie-Eve Couture-Ménard

Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke  
Chercheure régulière au Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG)

